



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseillers Techniques Médico-Sociaux

Dossier suivi par :
Catherine ROUSSEAU
Infirmière conseillère technique du Recteur
catherine.rousseau@ac-amiens.fr
03 22 82 39 27

Nathalie VERGULDEZOONE
Infirmière Chargée de mission CAESC
Nathalie.verguldezoone@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 18 décembre 2020

Le Recteur de l'Académie d'Amiens

A

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

S/C des IA-DASEN de l'Aisne, de l'Oise et de
la Somme

Objet : Parcours du cœur scolaires 2021.

Déployés par la Fédération Française de Cardiologie avec l'appui du rectorat de l'académie d'Amiens, les parcours du cœur scolaires visent à promouvoir auprès des jeunes une activité régulière afin de préserver leur santé et lutter efficacement contre les maladies cardio-vasculaires.

Depuis 2013, la participation des établissements du 1^{er} et 2^d degré est en constante progression. Cet engouement reflète l'intérêt des équipes éducatives pour la promotion à la santé. Si les parcours du cœur 2020 ont dû être annulés à cause de la situation sanitaire, ils avaient réuni en 2019 dans notre académie : 175 établissements (dont 1160 classes inscrites) pour 30 000 enfants et adolescents.

L'année 2020-2021 acte la poursuite du parcours éducatif de santé pour tous les élèves (circulaire n° 2016-008 du 28-1-2016). Ce parcours prend appui sur les programmes d'enseignement et l'ensemble des actions d'éducation à la santé, de prévention et de promotion de santé, élaborées au bénéfice de chaque élève. Les parcours du cœur scolaires s'inscrivent dans la dynamique du parcours éducatif de santé au travers des projets d'établissement ou des projets d'école. Organisé au sein de l'établissement scolaire, d'une cité éducative, d'une commune, d'un territoire en associant les établissements de proximité ou d'une circonscription, il permet de mobiliser les différents membres de l'équipe éducative, les parents et d'associer les partenaires de l'Éducation nationale autour d'enjeux communs de santé publique.

L'événement festif « Parcours du cœur » est le point d'orgue de ce projet éducatif prenant la forme d'un parcours d'activité physique, accompagné de message sur l'hygiène de vie (alimentation, addiction) et des gestes qui sauvent.

Pour ce qui concerne les activités physiques, chaque événement organisé au sein d'un établissement scolaire devra respecter les règles sanitaires en vigueur pour la pratique de l'EPS.

Pour mémoire, il est possible de concevoir et mettre en œuvre des formes de pratique des sports individuels et collectifs d'opposition qui préservent la distanciation physique. Les professeurs d'EPS pourront vous accompagner dans la mise en place de ces actions.

Par ailleurs, un guide pédagogique « parcours du cœur scolaires » propose des illustrations détaillées du projet de la maternelle au lycée. Il est téléchargeable sur <https://www.fedecardio.org/les-parcours-du-coeur> ou sur les sites disciplinaires de l'EPS et de SVT.

Enfin, les dates des parcours du cœur scolaires ont été avancées en 2021, (entre le 1er février et le 6 juin 2021) afin de permettre leur organisation dans le cadre de la semaine olympique et paralympique organisée par le COJO Paris 2024. Les inscriptions sont ouvertes sur le site <https://www.fedecardio.org/les-parcours-du-coeur>, jusque mi-janvier 2021. Cette inscription permet aux écoles ou aux établissements de bénéficier gratuitement d'une assurance, de conseils, de kits pédagogiques pour chaque élève et d'affiches pour la classe.

Je vous remercie pour votre engagement auprès de nos élèves.



Raphaël MULLER